



# CAISSES DE RETRAITE : RÔLE ET MISSIONS DEMAIN ?

Après-midi débats à l'initiative de la Cipav

LE MARDI 29 JANVIER  
AUX SALONS DE L'AVEYRON  
DE 14H00 À 18H30

## Réforme des retraites : la Cipav organise un colloque « Caisses de retraite : rôle et missions demain ? »

**Paris, le 15 janvier 2019 - Afin de contribuer à la future réforme des retraites, la Cipav convie politiques, caisses de retraites, associations, économistes et sociologues à débattre de l'avenir de la retraite et du rôle futur des caisses de retraite le mardi 29 janvier à partir de 14h.**

### Une réforme des retraites indispensable

Malgré les différentes réformes qui se sont succédé depuis près de 30 ans, le système de retraite actuel ne répond plus aux évolutions de la société, ni aux attentes des assurés. Le sujet de la retraite est particulièrement complexe : règles de calcul différentes selon les professions, superposition d'un régime de base et d'un régime complémentaire, coexistence de régimes à points et de régimes en annuités, etc. Tout concourt à rendre le système illisible. C'est la raison pour laquelle la Cipav est favorable à une réforme.

### Une réflexion sur les mécanismes qui vont régir le nouveau système de retraite doit être menée pour continuer à prendre en compte les spécificités des professionnels libéraux

Si la Cipav est favorable à une réforme des retraites, de nombreuses questions restent encore sans réponse : comment les particularités des indépendants seront-elles prises en compte ? Quelle sera la place de la solidarité ? Quel sera le rôle des caisses de retraite et quels services proposeront-elles ? Autant de questionnements légitimes dont la Cipav veut se faire l'écho afin de défendre les intérêts de ses adhérents professionnels libéraux.

### Un colloque pour réfléchir ensemble à l'avenir de la retraite et au rôle des futures caisses de retraite

Pour tenter de répondre à ces questions, la Cipav organise un après-midi de débats, le 29 janvier prochain, qui sera rythmé par trois tables rondes en présence de politiques, caisses de retraites, associations, économistes et sociologues.

### Une volonté de faire valoir l'expertise de la Cipav

La Cipav gère un régime de base par délégation de la CNAVPL, et un régime de retraite complémentaire performant ; elle a une véritable expertise des professionnels libéraux. Les spécificités de ces derniers doivent continuer à être prises en compte. L'État doit donc continuer à s'appuyer sur l'expérience de la Cipav afin de gérer la retraite des professionnels libéraux.

Les régimes gérés par la Cipav fonctionnent par ailleurs par points. Ce principe est la cible déterminée par le gouvernement, qui souhaite remplacer le système par annuités actuellement

en vigueur pour la retraite de base du régime général. La Cipav peut faire valoir son expertise dans ce domaine auprès de l'État.

### **Les adhérents de la Cipav s'expriment sur la retraite**

Ce colloque sera également l'occasion de présenter les résultats d'une enquête menée par la Cipav auprès de 17 000 adhérents qui ont exprimé leurs attentes en termes de retraite.

### **Programme**

#### **Table ronde 1 : Système universel des retraites : diversité ou unicité ?**

Cette première table ronde proposera une réflexion autour des spécificités des professions libérales, en France et dans le monde, et plus particulièrement autour des nouvelles formes de travail et des nouveaux travailleurs indépendants. **Eric Thiry**, avocat et président de l'union mondiale des professions libérales et membre du comité exécutif du Ceplis, **Henri Chaffiotte**, directeur de la CARMF, **Jacques Bichot**, économiste, et **Frank Bonot**, membre du réseau Shakers & workers, y participeront.

#### **Table ronde 2 : Quelle est la place de la solidarité dans un système qui fonctionne par points ?**

Il s'agira ici de s'interroger sur la signification de la notion de solidarité alors que de nombreuses évolutions sociétales peuvent remettre en cause le système de protection sociale bâti au lendemain de la guerre (réversion, chômage, maternité etc.). Cette table ronde aura lieu en présence de **Renaud Villard**, directeur de la CNAV, **Henri Pena-Ruiz**, philosophe spécialiste de la solidarité et des questions sociales, **Pierre Sabatier**, économiste et **Joachim Pasquet**, directeur du réseau CoSI (réseau de Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle)

#### **Table ronde 3 : Quelles offres de services pour les caisses de retraite après la réforme ?**

Cette dernière table ronde permettra d'aborder notamment la capitalisation, la dépendance, la prévention, etc., en présence de **Jean-Pierre Thomas**, ancien député UDF, **François-Xavier Selleret**, directeur général de l'Agirc-Arrco, **Françoise Valès**, directrice de l'offre de services à la MSA, **Serge Guérin**, sociologue et spécialiste des questions liées au vieillissement et à la « séniorisation » de la société et **Raphaël Viné**, spécialiste de la Silver économie.

### **À propos de la Cipav**

La Cipav, caisse interprofessionnelle des professions libérales, est un organisme de droit privé exerçant une mission de service public. Elle jouit de prérogatives de puissance publique et agit sous la tutelle de l'État. La Cipav a la charge de gérer des régimes obligatoires de retraite (base et complémentaire) et de prévoyance. La CNAVPL (Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales) lui délègue par ailleurs la gestion du régime de retraite de base, dont les règles sont les mêmes pour toutes les sections professionnelles de professions libérales (caisses des médecins, des vétérinaires, des pharmaciens, etc.).

<https://www.lacipav.fr/>



#### **Contact médias**

Charley Dubois - CLAI  
+33 (0)1 44 69 30 37 | +33 (0)7 78 41 39 74  
[lacipav@clai2.com](mailto:lacipav@clai2.com)

